

Elections provinciales du 8 octobre 2006

Rassemblement Wallonie-France

Message électoral

Héritières directes des Départements français créés en 1789, les Provinces ont joué un rôle important et parfois essentiel dans des domaines comme la santé, l'enseignement, le social, l'emploi, la gestion de l'environnement ou encore l'économie. La Province a progressivement étendu ses compétences à tout ce qui est « d'intérêt provincial » à l'exclusion de celles qui sont concurrentes de l'intérêt général ou de l'intérêt communal. Elle développe et diversifie donc sa politique dans des matières telles que la sécurité routière, l'aménagement du territoire, le logement, le tourisme, l'agriculture, les routes, le patrimoine et les domaines provinciaux, l'information et la communication, la jeunesse, la culture, le sport.... Malgré ça, les Provinces sont devenues les institutions mal aimées du système belge.

La réalité

Les partis traditionnels ont tous promis depuis longtemps soit de supprimer soit de se réformer en profondeur les Provinces. Elles restent cependant peu démocratiques, non transparentes et politisées à outrance. Ces partis n'ont jamais tenu leurs promesses; gaspillages et participatie sont plus que jamais présents. Chacun sait que pour obtenir un emploi à la Province, il faut être affilié au « bon parti », celui du Député permanent...

Les Provinces wallonnes doivent se rapprocher des départements français

Gouverner, c'est prévoir. C'est pourquoi nous demandons la création d'une commission wallonne (avec participation de la Région et de chacune de nos Provinces) pour étudier le fonctionnement du département et préparer ainsi la future transformation de nos Provinces en Départements.

Dès 1982 et 1983, les lois Defferre dites de décentralisation ont émancipé les Départements au même titre que les communes et les régions. Le Département est devenu un véritable pouvoir autonome libre de se gérer. Ces lois ont aussi transféré aux départements et à leurs organes élus, les Conseils Généraux des compétences supplémentaires. Cela permet d'affirmer que la France n'est plus comme on le dit à tort, un Etat fortement centralisé et jacobin.

Le Conseil général est composé de conseillers généraux. Le conseiller général est le seul représentant de son Canton, car il est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. L'exécutif est aux mains d'une seule personne, le président du Conseil général qui gère les programmes et exécute les décisions du Conseil. Le pouvoir est ainsi révocable, ce qui n'est plus le cas chez nous où ce sont « toujours les mêmes » qui...

Compétences et attributions du Conseil général :

- action sociale (personnes âgées, enfance, santé) ;
- construction et entretien des collèges (enseignement secondaire)
- routes départementales; ports maritimes autres que ceux d'intérêt national;
- action culturelle; environnement, patrimoine, tourisme;
- aide au développement économique et à l'emploi;
- aide à la création du logement social;
- transport des personnes hors centres urbains, notamment les transports scolaires.

Le bon sens

Tout nous montre que le régime belge ne va plus survivre très longtemps. Le débat n'est plus entre plus ou moins de régionalisation mais, pression séparatiste flamande oblige, évolue entre le choix entre un Etat résiduel peu viable composé de la Wallonie et Bruxelles (et encore, si les Flamands le veulent bien !) et la réunion de ces deux régions à la France. Ce sera cette solution de bon sens qui finira par l'emporter.

A la Province, votons R.W.F.

Un vrai projet politique

Nous sommes un parti pluraliste qui rassemble des sensibilités politiques et philosophiques différentes autour d'un même projet.

Chez nous, chacun a la possibilité de s'exprimer pleinement, dans le respect de tous. Cette règle essentielle nous permet de substituer la culture du dialogue modéré à celle de la confrontation idéologique, ce qui représente un exercice démocratique à la fois exigeant et enrichissant. En tant que forum d'échange et d'ouverture, le R.W.F. préfigure le débat de société français auquel nous nous préparons à participer, chacun suivant sa sensibilité, dès que notre projet commun sera devenu réalité. •

Nous voulons ouvrir la Wallonie vers la France, vers l'Europe et vers le Monde.

Le R.W.F. propose une société fondée sur la solidarité. C'est un autre régime politique : la démocratie républicaine et sociale.

Le R.W.F. veut réformer fondamentalement les relations du citoyen avec ses institutions politiques, c'est-à-dire rétablir le sens de l'Etat (respect du citoyen par l'Etat, respect de l'Etat par le citoyen), et enfin préserver et améliorer des services publics nécessaires au bien-être de la population.

Voter R.W.F., c'est à la fois le vote du cœur et celui de la raison

La Wallonie a toujours été proche de la France pour des raisons culturelles notamment. Une union Wallonie-France s'impose aussi de plus en plus pour des raisons économiques et sociales.

Le cœur et la raison se rejoignent pour justifier le vote en faveur de notre projet. D'autant plus qu'une Wallonie isolée et repliée sur elle-même ne pourrait pas aller très loin. De même qu'une hypothétique « Belgique continuée » avec Bruxelles.

Toutes les études sérieuses le montrent...

La France est une chance pour la Wallonie :

- parce que la France est un pays moderne, jeune, inventif, et qu'elle reste considérée par les observateurs sérieux (OCDE, économistes, sociologues...) comme le pays européen ayant le plus de chance de rebondir, grâce aux débats démocratiques que nous pouvons suivre en direct et malgré le sentiment de marasme actuellement souvent monté en épingle, particulièrement dans la presse belge.

- parce que notre vie quotidienne est sans cesse reliée à la France (emplois, investissements dans nos entreprises, langue et culture, télévision et journaux, politique) ;

- parce que la France est porteuse de valeurs que nous voulons défendre pour les générations futures et pour lesquelles le cadre belge est maintenant dépassé (liberté, égalité, fraternité, mais aussi générosité internationale et solidarité à l'intérieur des Etats et entre les Etats),

- parce que la France est un Etat solide, organisé, garantissant la sécurité, tout en étant ouvert à la critique,

- parce que la France a une forte tradition sociale qui répondra aux besoins de la Wallonie,

- parce la décentralisation nous permettra de mettre en valeur nos spécificités culturelles locales comme toute autre région de France. Avez-vous remarqué combien les régions de France sont différentes entre-elles ? Et tellement fières de l'être ?

Les promesses

Il ne convient donc pas de vous faire des promesses inutiles. Nous vous demandons de voter R.W.F à la Province pour donner du poids à nos projets d'avenir. Et aussi pour nous aider à obtenir des élues et des élus qui feront pression sur les autres partis pour les obliger à préparer sérieusement et rapidement notre avenir.

Cependant nous voulons être clairs : les élu(e)s du R.W.F. ne sont pas candidats aux postes de pouvoirs à la Province.

Ils siégeront au Conseil provincial en votre nom et surveilleront la gestion des autres partis, contrôleront la députation permanente avec l'indépendance que les autres n'auront jamais (puisque'ils seront du même parti que les députés).

Ils vérifieront l'usage que la Province fait de vos impôts et vous feront rapport régulièrement sur ce sujet. Ils exigeront la création d'un audit (une commission d'enquête) sur le fonctionnement de la Province (gaspillages, doubles emplois, politisation des nominations, cumuls de fonctions...) et feront des propositions positives pour préparer la transformation future des Provinces en départements.

Le seul vrai contrat d'avenir pour la Wallonie ne peut pas tenir dans un catalogue de promesses, toujours renouvelées mais jamais tenues, et de bonnes intentions, mais dans son union avec la France.



<http://rwf.be>
rwf@rwf.be
Tél. 0472654160